



SORORITÉ • SOLIDARITÉ • ACCUEIL

Rapport moral novembre 2024

SOROSA (SORORité, Solidarité, Accueil) est une association féministe pro-choix de défense, de soutien et d'accompagnement des personnes exilées et plus particulièrement des femmes et des jeunes (mineurs ou jeunes majeurs).

Six ans déjà !

Ce rapport moral, qui nous voit bientôt fêter nos 6 années d'existence, sera celui d'une année tout en contraste : une stabilisation de la fréquentation de nos permanences, enfin, après cinq années de hausse exponentielle, une stabilisation de nos dépenses et recettes, des motifs de satisfaction donc, mais un durcissement constant des politiques visant les personnes exilées, dans tous les domaines, complexifiant leur vie et par là même notre accompagnement chaque jour un peu plus.

Une chose est restée intacte : notre volonté d'accompagner, au plus près de leurs intérêts, les personnes exilées pour acquérir et pérenniser leurs droits, quelle que soit l'atmosphère générale suscitée par un gouvernement croisé porte et fenêtre.

Nos actions

- Des **permanences administratives et juridiques** trois fois par semaine
- Des **rendez-vous individuels tout au long de la semaine** pour les démarches plus longues
- Des cours de **FLE**, allant d'un **niveau A0 à un niveau A2**
- Un atelier bimensuel d'**initiation à l'informatique**
- Un atelier bimensuel d'**initiation à la boxe réservées aux femmes**
- **L'accompagnement** de jeunes majeurs et de personnes en recours : **hébergement en semi-autonomie...**

La majeure partie de notre activité est consacrée aux **permanences**, à **l'hébergement et l'accompagnement de personnes dans des suivis renforcés**, aux **rendez-vous individuels** et aux **cours de FLE**. Aussi, un point détaillé est présenté sur ces différents points dans une annexe « Bilan d'activité 2023-2024 », à consulter avant de poursuivre ce présent rapport moral.

Tout au long de l'année

Nous avons donné des formations en droit des étrangers ou accompagné sur cette thématique de nombreux partenaires cette année : l'ATMP Montélimar, l'ANEF Hébergement d'urgence, le CIDFF, les foyers jeunes travailleurs Rochedolombe et la Manu, les services ACT, Asile point com, HUDA du Diaconat protestant, le CHRS Saint-Didier, le CHRS Entraide et

Abri, Oasis, l'école d'assistantes sociales Ocellia, le groupe Archer (accompagnement à l'emploi), Maison pour Vivre, l'Amape, la Trame, Entraide & Abri, les CMS de Châteaufort, Pagnol, Polygone, Georges Méliès, Le Plan, Valensolles, Maryse Bastié, mais aussi les CMS Espoulette de Montélimar, d'Aubenas, d'Annonay, du Teil, de Bourg-de-Péage et de Romans, les Mission locale de Valence et Montélimar...

Nous avons également reçu, pour la première fois cette année, deux stagiaires ; l'une, Zélie, dans le cadre de son stage de 2nde et l'autre, Julie, dans le cadre de la mise en pratique de son DU en droit des étrangers.

Un partenariat a été mis en place avec La Comédie de Valence, Centre dramatique national, qui nous a proposé de faire intervenir des personnes exilées sur certains de leurs spectacles. C'est ainsi qu'une douzaine de jeunes Sénégalais ont pu monter sur scène et être applaudis par plus de 500 personnes lors de la première du spectacle FAJAR de l'artiste Adama Diop en février 2024. D'autres collaborations sont à venir.

Nous avons adhéré à l'association des commerçants de la rue Bouffier – emplacement de notre local secondaire pour les activités bénévoles – afin de partager des temps forts avec le voisinage immédiat. C'est dans ce contexte que nous avons pu participer aux Guinguettes de l'été qui rassemble un beau public les mardis de juillet. Une équipe déterminée de personnes exilées et de bénévoles ont concocté des plats et des boissons mis en vente et ont pu échanger sur l'association avec les passants. Tous les bénéfices ont été reversés aux personnes exilées participantes.

Plusieurs années de suite, nous avons évoqué notre souhait de mettre en place des **ateliers de sensibilisation aux dangers de paris sportifs et des jeux d'argent**. Nous avons enfin mis en place ces ateliers cette année, avec l'aide de l'association ARPEJ¹.

Malheureusement, les résultats restent en demi-teinte... Si la première session a fait salle comble, la suivante a fait salle vide et la dernière a dû être annulée en raison de l'indisponibilité de l'animatrice de l'ARPEJ. C'est un projet que nous allons donc abandonner, considérant le peu d'adhésion des participants.

Sur une initiative du CEPES², nous avons participé à la **création de la première Foire des possibles à Valence**, sorte de forum des associations militantes et engagées, réunissant tout ce que le département comptait de structures antiracistes, féministes, écologistes, solidaires, en un mot œuvrant pour une société plus juste et équitable. Première édition en octobre 2024.

Par ailleurs, nous avons **revu notre Projet d'établissement et notre Guide des procédures**, validés en équipe puis par le conseil d'administration et soumis à l'assemblée générale, pour l'adapter à la réalité des situations, de notre public et de nos capacités.

Notre but était essentiellement de **pouvoir acter les réorientations des publics relevant du droit commun** – et sans barrière (langue, travail, logement). Dans cette optique, nous avons rencontré plusieurs structures du bassin valentinois : Insertion Réfugiés, CPH, AGIR, Association Nelson Mandela, France Services, le PIMM'S Mobile, l'EPN, les MPT valentinoises (notamment la MPT Petit Charran). Nous avons pu déterminer des champs d'action respectifs

¹ Association de Recherche et de Prévention des Excès du Jeu.

² Collectif d'éducation populaire pour l'émancipation sociale.

qui permettent à chacun de se concentrer sur son domaine de prédilection, le nôtre étant les démarches liées au droit des étrangers.

Si cette **nouvelle organisation se montre très satisfaisante** et commence à porter ses fruits, nous ne pouvons que déplorer que le programme AGIR, lancé en mai 2024 dans le département, ait périclité moins de 3 mois plus tard sous les directives d'un gouvernement qui, bien que démissionnaire et non légitime pour en prendre la décision, a tout de même trouvé de bon ton de dire qu'il ne fallait pas dépenser tant d'argent pour s'occuper de personnes étrangères.

Enfin, voilà plusieurs années que nous éprouvions des difficultés à **faire se rencontrer les bénévoles et les bénéficiaires** : l'équipe bureau pouvait en effet malaisément téléphoner à chaque bénéficiaire pour lui proposer telle ou telle activité. Ainsi était née l'idée d'un logiciel, laborieux à mettre en place mais désormais nécessaire, qui recenserait toutes les personnes bénéficiaires et nous permettrait de les contacter facilement, mais aussi d'avoir des statistiques plus fines sur les personnes que nous accompagnons. C'est désormais chose faite, après des mois de travail. Nous tenons à remercier particulièrement Marine pour son acharnement à penser, créer, faire évoluer et s'assurer du bon fonctionnement de ce projet ; nous remercions également Mohamed pour les heures passées à l'épauler.

L'accompagnement des femmes

Les temps réservés aux femmes sont plus que jamais nécessaires, considérant la nature de leurs demandes (violences conjugales, intrafamiliales, sexistes, de genre, prostitution, extrême pauvreté et conséquences liées au genre, excision, mariage forcé...).

On observe une **récurrence des sujets relatifs à la traite des êtres humains**, avec une difficulté d'accès à la globalité de la réalité de ce phénomène. Nous **accompagnons** toujours **les femmes pour leurs dépôts de plainte, demandes de titre de séjour, de réexamen**.

Pour ce qui est du **parcours de sortie de prostitution**, si aucune nouvelle candidate n'a été retenue à ce jour, nous pouvons nous satisfaire de l'**obtention d'APS³ pour les deux femmes qui s'étaient confiées à l'association** et étaient accompagnées par Anne O.

Le **durcissement des critères de mise à l'abri pour l'hébergement d'urgence**, évoqué dans le bilan d'activité, **frappe les femmes de plein fouet**. Outre la problématique des femmes enceintes hébergées seulement à compter de leur 7^e mois de grossesse, nous avons pu constater des refus d'hébergement de femmes victimes de violences – qui en portaient des séquelles physiques immédiates – sous des prétextes divers (venue d'un autre département, violences intrafamiliales et non conjugales...).

Enfin, nous pouvons tout de même nous satisfaire d'**audiences pénales favorables pour les femmes victimes de violences conjugales** cette année et avons d'ailleurs vu, pour la première fois depuis 6 ans, une ordonnance de protection être prononcée. Serait-ce le début d'une prise de conscience de la part de la justice ?

³ Autorisation provisoire de séjour.

Le juridique

Nous avons reçu et accompagné à leur demande **quinze mineurs dans leur procédure de recours** contre une décision de refus de prise en charge par l'ASE. Les délais de recours, interminables, découragent les jeunes et en poussent certains à disparaître dans la nature avant d'avoir une date d'audience.

Pour ceux pour lesquels nous avons eu une décision, **nous avons gagné 95 % des recours pour les mineurs non accompagnés.**

Nous avons par ailleurs **accompagné plus de 130 employeurs pour déposer des demandes d'autorisation de travail, toutes délivrées**, pour leurs salariés ou l'avons fait à leur place avec un mandat.

Pour les adultes :

- Concernant les demandes de titre de séjour en préfecture pour des anciens mineurs non accompagnés (premières demandes ou renouvellement de titre de séjour) : **99 % des personnes accompagnées pour ces demandes ont obtenu leur titre de séjour.**
- Concernant les demandes de régularisation pour les personnes sans papiers : **17 personnes ont obtenu leur régularisation suite à notre demande.** La préfecture (service Asile) a enfin repris le traitement des demandes de régularisation suite à un recrutement de personnel (des demandes étaient en attente depuis 2022).

Depuis l'instauration de la **loi immigration** – et de ses décrets d'application – on observe des **difficultés** supplémentaires pour obtenir des régularisations, **particulièrement pour les personnes d'ores et déjà déboutées de leur demande d'asile.**

Il est à noter – et à déplorer – que certaines structures aient fait le choix de suivre le gouvernement dans ses mesures. Ainsi des associations ayant pignon sur rue ont cessé les aides alimentaires aux personnes sans papiers suite à la promulgation de la loi immigration.

Enfin, nous ne pouvons qu'avouer notre **sentiment d'impuissance face aux effets dévastateurs de la guerre au Soudan**, tant pour les personnes soudanaises sur place, pour leurs proches ici, mais aussi pour toutes les personnes exilées qui tentent de faire venir leur famille en France et en sont empêchées par ce conflit – les demandes de réunification familiale pour les Erythréens notamment se font traditionnellement depuis le Soudan, désormais successivement déplacées en Éthiopie, puis au Tchad, puis au Kenya, en Ouganda...

L'équipe salariée

Notre équipe salariée est composée de cinq personnes : Anne O., Emma, Marine, Mohamed et Yann ; toute l'équipe est désormais en CDI.

Les horaires de travail ont été réaménagés, en raison de déménagement pour une, d'une légère baisse de travail pour l'autre et d'une promotion pour la dernière : en effet, **Marine a été nommée chargée de la vie associative** depuis septembre 2024. Ses nouvelles missions l'amenant à gérer les projets associatifs, les demandes de financement, les relations partenariales et bénévoles, un jour par semaine s'effectue en télétravail.

L'équipe des bénévoles

Nous sommes ravies de voir notre équipe bénévole s'étoffer chaque année davantage ! Qu'il s'agisse de prises de contact spontanées ou bien de rencontres dans le cadre d'événements (par exemple le Forum des associations).

Des **ateliers d'expression artistique** (peinture) ont ainsi pu être mis en place par Colin, avec un succès mitigé malheureusement ; des **ateliers d'initiation à l'informatique** par Romain, qui ont trouvé leur succès auprès des jeunes.

Les bénévoles assurent également les **cours de FLE** (Anne D., Cathy, Florence, Jeanne et Marie-Claire).

Laure a quant à elle assuré du **soutien scolaire** tout au long de l'année.

Lucile a mis en place un **atelier de boxe, réservé aux femmes**.

Claire a lancé une activité de **promenades** avec observation des oiseaux.

Des activités diverses, qui ont permis aux bénéficiaires de mieux se découvrir (soi et les autres), de retrouver confiance et sourire, ne serait-ce que pour quelques heures.

Ici encore, nous tenons à remercier l'ensemble des personnes bénévoles, y compris celles qui n'ont pas été citées, pour leur présence, soutien, aide, sur des événements récurrents ou ponctuels. L'association ne saurait maintenir ses actions sans vous.

La communication : on prend les mêmes et on recommence

Question communication, voilà trois ans que nous nous acharnons à dire que nous devons **développer des plaidoyers militants**. Et trois ans que nous échouons à le faire, par manque de temps.

Mais, vous l'aurez compris à la lecture de ce rapport moral et du bilan d'activité, les sollicitations baissant, le temps va pouvoir être employé sur ce temps indispensable. Nous réitérons donc, pour la troisième année, notre objectif de partager nos savoirs pour faire bouger les lignes, **nécessité** d'autant plus **impérieuse** en une période où les lignes reculent pour venir nous acculer au mur.

Sur les autres moyens de communication, nous avons tenu nos objectifs d'envoi de **newsletter**, qui reçoit toujours de **très bons retours**.

Nous avons aussi **créé des stickers**, mis en vente sur [notre boutique HelloAsso](#) – il faudra nous excuser sur la péremption de celui concernant le ministre de l'Intérieur, c'est un poste qui a une durée de vie inversement proportionnelle à l'égo de ses titulaires.

Face à de nombreuses demandes, nous avons tout récemment **créé notre compte Instagram** et vous invitons à vous abonner : <https://www.instagram.com/assosorosa/>

Enfin, et c'est la meilleure nouvelle de cette partie – au vu des démarches engagées et du temps d'attente – nous avons enfin obtenu tous les droits pour la diffusion de notre **podcast** ! L'épisode

pilote vient donc d'être diffusé, [voir ici](#), et le **premier épisode prévu en début d'année 2025** avec des épisodes bimestriels.

Partenariats

Outre les partenaires avec qui nous travaillons régulièrement (voir notre [rapport moral 2021](#)), nous avons été aidées financièrement, toujours grâce à un large réseau de personnes solidaires, mais aussi par des fondations.

Et nous tenons ici à remercier ces fondations qui nous ont fait confiance :

- la **Fondation du Crédit Mutuel**, qui nous apporte son soutien pour les cours de FLE ;
- la **Fondation Caritas**, qui apporte son soutien au fonctionnement de notre association ;
- et la **Fondation Abbé Pierre**, qui nous assure son soutien dans notre projet et pour l'aide aux personnes en situation vulnérable plus particulièrement.

Nous hébergeons et sommes **partenaires de l'association AGVS** (association des Guinéens de Valence pour la solidarité), qui a elle-même organisé plusieurs événements cette année dont une Journée culturelle de la Guinée fin juillet qui reste dans les mémoires des plus de 300 personnes présentes. Nous ne pouvons qu'être fières du chemin parcouru depuis la rédaction des statuts de l'AGVS il y a quelques années jusqu'à leurs accomplissements actuels.

Bilan

Nous faisons état l'année dernière de notre besoin de nous stabiliser : stabiliser les sollicitations, stabiliser également les ressources et les dépenses pour entamer des actions d'une portée plus pérenne pour les personnes exilées.

Satisfactions

Notre première satisfaction porte sur la **réalisation de cet objectif de stabilisation** : non seulement nous avons enfin cessé d'accroître les demandes, mais elles ont même commencé à baisser. Nous pouvons donc commencer cette nouvelle année avec plus de sérénité quant à nos autres perspectives.

Nous sommes heureuses également de voir que **notre projet d'accompagnement renforcé des jeunes porte ses fruits, puisque nous avons pu obtenir près de 100 titres de séjour pérennes pour les jeunes** et leur garantir ainsi des droits plus sûrs et une autonomie renforcée.

La **multiplication des projets**, portés par l'équipe bureau ou les bénévoles, **et l'accomplissement de ces derniers** pour la plus grande satisfaction des personnes bénéficiaires sont pour nous des signes forts d'une **bonne vitalité de l'association**, en interne comme vers l'extérieur.

Enfin, bien que nous n'ayons pas pu mettre en place tous **nos projets de communication**, les premiers offrent des retours porteurs et **permettent au grand public de mieux connaître la situation des personnes exilées en France**.

Perspectives

Comme indiqué plus haut, le **renforcement de la communication** de l'association est un de nos objectifs principaux pour cette nouvelle année, avec notamment le **développement des plaidoyers militants**.

En 2025, plusieurs projets verront le jour : tout d'abord **un atelier entre femmes**, en non-mixité qui débutera en janvier, afin d'avoir un **espace de partage**, de sociabilisation.

Ensuite, **nous lançons le projet *La Maison*, lieu de répit pour les femmes victimes de violences**. Cette maison aura vocation à accueillir pour des séjours d'une à deux semaines de petits groupes de femmes victimes de violences et des accompagnantes (travailleuses sociales, animatrices...) pour leur proposer des parenthèses loin de leur lieu de résidence – qui se trouve souvent être aussi celui de l'auteur des violences – et de leur quotidien. Activités créatives et récréatives viseront à permettre une réassurance, un partage entre personnes concernées, dans un cadre paisible et dédié uniquement à cet usage.

Tous nos remerciements...

Nous voulons particulièrement remercier toutes les personnes donatrices, particuliers ou fondations, qui nous font confiance, toutes celles qui ont participé en donnant de leur temps, de leur argent, de leur soutien, de leur espace de vie, de leur réseau, de leurs compétences, de leur expérience, de leur joie.

Nous remercions surtout toutes les personnes qui viennent nous voir pour leur patience, leur sollicitude, la richesse de nos échanges, leur amitié et pour la confiance qu'elles nous portent depuis toutes ces années.

Conclusion

Depuis notre création, nous avons toujours fonctionné d'une façon qui eût effrayé des précautionneux : nos décisions sont prises au plus proche du terrain et des réalités des personnes exilées, sur les lignes militantes qui nous semblent justes et adaptées aux demandes. C'est ensuite seulement que nous trouvons les solutions pérennes pour que des partenaires, particuliers, entreprises, fondations, des personnes donatrices nous suivent.

Il en sera de même pour nos prochains projets.

Cela a toujours fonctionné, cela fonctionnera encore. Nous ne serions pas là sans à la fois connaître le pire de l'humain, mais croire au plus beau de l'humanité.

« Sept fois à terre, huit fois debout » – *proverbe japonais*